



ASSOCIATION DE GESTION ET
D'ORGANISATION DU RESTAURANT

INTER-ADMINISTRATIF

RUE CHARLES ROY, 58000 NEVERS

03.86.36.94.14

secretariat@ria-agora.fr

COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU
08 juillet 2025



Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

secretariat@ria-agora.fr

Membres présents : cf feuille d'émargement

M. Stéphane LEBRETON, président de l'AGORA, ouvre la séance à 16h30 et dresse l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- 1 **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 18 juin 2024 :.....2**
- 2 **RAPPORT MORAL 2024 :.....2**
- 3 **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 :.....2**
- 4 **PRÉSENTATION DU BILAN COMPTABLE 2024 :4**
- 5 **VALIDATION DES COMPTES 2024 PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
4**
- 6 **BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 :.....5**
- 7 **RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE :6**
- 8 **QUESTIONS DIVERSES ET ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS :.....6**



Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

secretariat@ria-agora.fr

1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 juin 2024 :

A la suite du vote, le compte rendu de l'assemblée générale du 18 juin 2024 a été adopté à l'unanimité.

2 RAPPORT MORAL 2024 :

M. Stéphane LEBRETON président de l'AGORA énonce son rapport moral 2024 (en annexe).

À la suite du vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 :

M. Luc GIANESELLI secrétaire de l'AGORA présente le rapport d'activité de l'année 2024 :

Bilan de l'activité de l'année :

- 1^{er} semestre 2024 contrasté : prix toujours hauts, fréquentation timide
 - Des solutions sont mises en place : plan d'action (discussion pour augmenter les participations aux frais de personnel), demande de hausses de subventions pour certaines administrations (Justice, Conseil Départemental).
- Chiffre d'affaires du réceptif encourageant.
- L'épicerie fine de produits locaux connaît un succès dès sa mise en service en mars 2024.
- Formation sur la circulaire interministérielle de 2015 représentée par Mme Christine ROUSSEL, présidente de l'UNAGRIA (Union Nationale des Associations de Gestion des Restaurant Inter Administratifs).
- L'aménagement de la terrasse est un succès.
- Plusieurs dates de fermeture du restaurant :
 - du 04 au 12 mai et du 10 au 25 août 2024.
- Augmentation des subventions pour plusieurs administrations et structures associées :
 - Conseil départemental
 - SST (Service de Santé au Travail)
 - Centre de gestion
 - Justice
- Aménagement de diverses administrations dans le bâtiment COLBERT.
- Hausse de la fréquentation durant le dernier trimestre 2024.

Ressources humaines :

- Embauche d'une nouvelle cuisinière en février 2024 : Aurore LAUTARD.
- Arrêt maladie de 6 mois (à partir de mars) de la cheffe de cuisine Rosalie COLINO.
- L'équipe de cuisine redouble d'efforts pour faire face à l'arrêt de la cheffe de cuisine.



Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

secretariat@ria-agora.fr

Réunions :

Plusieurs réunions ont eu lieu :

- Conseils d'administrations :
 - Le 04 et 21 mars 2024
 - Le 18 juin 2024
 - Le 14 novembre 2024

- Commission de surveillance :
 - Le 30 mai 2024

- Assemblée Générale :
 - Le 18 juin 2024

Administrations tutelles et structure associé conventionnées à l'AGORA :

| ADMINISTRATION TUTELLE | STRUCTURES ASSOCIÉES |
|--|--|
| PRÉFECTURE (préfecture, ddsp, ddt, ddetspp, sgcd) | DMD (Délégation Militaire) CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) |
| Finances | Nièvre Numérique |
| SDIS (Service Départemental des Incendies et des Secours) | DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) |
| VNF (voie Navigable de France) | CDG (Centre de Gestion) |
| Conseil départemental | SST (Servie Santé au Travail) |
| Nièvre habitat | UDAP (Unité Départemental de l'Architecture et du Patrimoine) |
| ONF (Office National des Forêts) | Ville de Nevers |
| LA DIRECCTE | ARS (Agence Régionale de Santé) |
| | OFB (Office Français de la Biodiversité) |
| | MDPH (Maison Départementale de Personnes Handicapées) |
| | La fabrique à l'emploi |
| | Nièvre Attractive |
| | MSA (Mutualité Sociale Agricole) |
| | TEXTILOT |

A la suite du vote, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.



Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

secretariat@ria-agora.fr

4 PRÉSENTATION DU BILAN COMPTABLE 2024 :

Mme Sabine HEINTZ trésorière de l'AGORA présente le bilan comptable 2024 par le biais de diapositives.

Le bilan comptable montre un très faible déficit de **-1870€**.

Ce faible déficit s'explique de la façon suivante :

- Hausse de la fréquentation.
- Coûts d'achats maîtrisés grâce à la CACIC (centrale achat).
- Evolution de la fréquentation.

L'AGORA a réussi à reconstruire une trésorerie avec un fonds de roulement de 3 mois maximum.

Mme Sabine HEINTZ précise qu'il est donc important de recevoir le paiement des appels de fonds au premier trimestre de l'année pour ne pas mettre en danger la trésorerie de l'AGORA.

Après un vote, le bilan comptable est adopté à l'unanimité.

5 VALIDATION DES COMPTES 2024 PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :

M. Norman ALLAL commissaire aux comptes énonce le rapport des comptes et le rapport spécial des conventions réglementées.

M. Norman ALLAL certifie les comptes sans réserve.

M. Stéphane LEBRETON propose aux membres du conseil d'administration de voter le rapport des comptes et le rapport spécial des conventions réglementées de M. Norman ALLAL commissaire aux comptes.

A la suite du vote, les rapports sont adoptés à l'unanimité.

M. Stéphane LEBRETON rappelle que les comptes de 2023 n'ont pas pu être validés.

En effet, le commissaire aux comptes mandaté durant les années précédentes avait cessé sa mission durant l'année 2024. L'AGORA n'avait pas réussi à trouver de remplaçant en 2024.

M. Norman ALLAL commissaire aux comptes explique que comme les comptes 2023 n'ont pas été validés, une mission complémentaire pour la validation des comptes 2023 est donc nécessaire lors de l'assemblée générale 2026.

Les membres de l'assemblée générale valide cette décision à l'unanimité.

L'approbation des comptes 2023 sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2026.



Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

secretariat@ria-agora.fr

6 BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 :

M. Stéphane LEBRETON présente le budget prévisionnel 2025 par le biais de diapositives.

Le budget prévisionnel 2025 des dépenses est donc prévisionné à **640 283€**.

M. Stéphane LEBRETON rappelle que ce budget prévisionnel est décomposé en deux budgets :

- **Budget Asso**
- **Budget Tutelle**

Le budget Asso prévisionnel 2025 est de 398 720€.

Ce budget comprend les dépenses à la charge de l'association :

- Salaires de l'équipe cuisine
- Achats alimentaires
- Autres achats exceptionnels

M. Stéphane LEBRETON fait constater que le budget est un peu plus élevé que celui de l'an dernier du fait de l'évolution des salaires de l'équipe de cuisine et l'augmentation des achats alimentaires.

Les achats alimentaires ont augmenté dû à la hausse de la fréquentation. En effet, M. Stéphane LEBRETON précise que la fréquentation actuelle est supérieure aux prévisions dépassant le seuil de rentabilité de 180 couverts par jour.

La moyenne de repas par jour depuis le début de l'année 2025 se rapproche fortement des 200 couverts contre 165 couverts de moyenne par jour en 2024.

M. Stéphane LEBRETON rappelle que la capacité moyenne de repas par jour est de 230 couverts maximums par rapport à l'équipe de cuisine actuelle.

Le budget Tutelle 2025 prévisionnel est de 241 563€.

Ce budget comprend :

- Salaires administratifs
- Dépense des fluides (eau, électricités, contrats de maintenance etc...)

M. Stéphane LEBRETON indique que les recettes s'équilibrent au même montant (640 283€) que le budget prévisionnel 2025 de la façon suivante :

- Chiffres d'affaires budgété à 387 670 €.
- Autres recettes (avantages en natures des salariés de cuisine et administratif) budgétées à 6 550 €.
- Les subventions des administrations attribuées aux agents des administrations budgétées à 246 063 €.



Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

secretariat@ria-agora.fr

M. Stéphane LEBRETON précise que ce budget est basé sur une prévision de 40 500 repas par rapport aux 35 500 repas réalisés en 2024.

M. Stéphane LEBRETON propose aux membres de l'assemblée générale de voter le budget prévisionnel 2025.

À la suite du vote, le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité.

7 RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE :

Catherine PHAM énonce le rapport de la commission de surveillance du 04 avril 2025.

Rapport en annexe.

8 QUESTIONS DIVERSES ET ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS :

M. Stéphane LEBRETON président de l'AGORA rappelle que le conseil départemental s'est engagé à prendre en charge financièrement l'entretien des espaces verts du restaurant de l'AGORA. Le dossier est toujours en cours.

M. Stéphane LEBRETON rappelle également que l'État a pris en charge financièrement l'entretien des locaux communs (salle de restaurant, bureaux, sanitaires) depuis le 1^{er} mai 2025.

M. Luc GIANESELLI secrétaire de l'AGORA demande la suite du dossier sur les problématiques des températures, d'humidité et d'extraction d'air au poste de la laverie.

M. Guillaume DUBOIS précise que le dossier est toujours en cours.

M. Stéphane LEBRETON président de l'AGORA remercie toutes les personnes présentes de leur participation et lève la séance à 18h00.

Stéphane LEBRETON
Président de l'AGORA